

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Grâce à cette randonnée au départ de Gensac, ancien bastion accroché au repli naturel que forme l'éperon rocheux, surplombes les vallées de la Durèze, de la Soulège et de la Dordogne.

<b>Durée</b>	3h 25	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	10,68 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	141 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	135 m	<b>Commune</b>	Gensac (33890)
<b>Point haut</b>	95 m		
<b>Point bas</b>	11 m		



Trace n° 56106367



## Description

**(D/A)** Débutez la randonnée depuis la Place de l'Hôtel de Ville. Face à la mairie, prenez la rue Graulhet sur la gauche. Au croisement, prenez la rue face à vous qui descend et suivez le chemin entre les bois.

Arrivez au chemin en calcaire et continuez en face pour rejoindre la petite route goudronnée.

**(1)** Dans le virage à tête d'épingle, prenez le chemin enherbé sur votre gauche et entrez dans le bois. Suivez ce chemin jusqu'à remonter sur la route. Marchez sur le bas côté de cette route jusqu'au bourg de Pessac-sur-Dordogne.

**(2)** Au niveau du Temple protestant, tournez à gauche pour descendre les quais par la rue du Port.

Longez la rivière, direction Nord-Est, passez sous le pont puis devant le Château Vidasse. Poursuivez sur cette petite route qui débouche sur un chemin blanc, devant la station de pompage. Continuez sur 800 m pour arriver sur la route D 130.

**(3)** À la route, tournez à droite (prudence), puis, à la deuxième intersection, prendre à gauche la petite route en direction du lieu-dit Guillemat.

Continuez ensuite sur le chemin de terre qui traverse le ruisseau. Suivez le chemin de terre à droite et passez entre les maisons (il est mentionné Labarthe sur le plan IGN, aussi appelé le Méjéan) et faire 1 km environ. Le chemin rejoint le hameau de Maupile.

**(4)** Au niveau virage à 90°, tournez à gauche dans l'allée de vignes. A la route goudronnée, prenez à droite puis à gauche sur le chemin qui monte après la première parcelle de vignes.

Une fois sur la plateau, prenez le chemin sur votre droite, longez les vignes puis le bois pour arriver sur une route goudronnée.

**(5)** A la route, prenez directement sur votre gauche et descendez jusqu'au croisement à Moustelat.

A ce croisement, tournez à droite et suivez la route. Au stop prenez la route sur votre gauche.

**(6)** Après quelques mètres, prenez à gauche le chemin qui monte dans les bois. Suivez le talus par la gauche pour remonter sur la route où vous prendrez à gauche.

**(7)** Au lieu-dit Claribès, prenez à droite à la première intersection et suivez cette petite route sur environ 2 km.

**(8)** Prenez la rue à droite, traversez la D18 et allez dans la rue face à vous (Rue Neuve). Poursuivez encore dans la rue face à vous, le Cours des Fossés.

**(9)** Tournez à droite dans la rue de l'église et suivez la. Vous passerez alors devant l'église. Suivez ensuite la rue du château pour retrouver votre point de départ **(D/A)**.

## Points de passages

- D/A Place de l'Hôtel de Ville**  
| N 44.807037° / E 0.071965° - alt. 67 m - km 0
- 1 En face**  
| N 44.813189° / E 0.073961° - alt. 25 m - km 0.72
- 2 Descente vers les quais - Dordogne (rivière) - Affluent de la Garonne**  
| N 44.818588° / E 0.077489° - alt. 18 m - km 1.45
- 3 Croisement avec la D 130**  
| N 44.825587° / E 0.090773° - alt. 18 m - km 3.05
- 4 A gauche dans l'allée de vignes**  
| N 44.815736° / E 0.094434° - alt. 79 m - km 4.37
- 5 Tourner à gauche**  
| N 44.811166° / E 0.102619° - alt. 68 m - km 5.8
- 6 Chemin enherbé à droite**  
| N 44.802565° / E 0.106871° - alt. 33 m - km 7.07
- 7 A droite à Claribès**  
| N 44.798404° / E 0.103441° - alt. 60 m - km 7.7
- 8 A droite sur Route du Vivey**  
| N 44.806113° / E 0.07624° - alt. 72 m - km 10.08
- 9 Rue de l'église**  
| N 44.806823° / E 0.073444° - alt. 72 m - km 10.32
- D/A Place de l'Hôtel de Ville**  
| N 44.807037° / E 0.071965° - alt. 67 m - km 10.68

## Informations pratiques

Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille

5 allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Mail : [contact@tourisme-castillonpujols.fr](mailto:contact@tourisme-castillonpujols.fr)

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

Le Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille est ouvert :

Juin à Septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

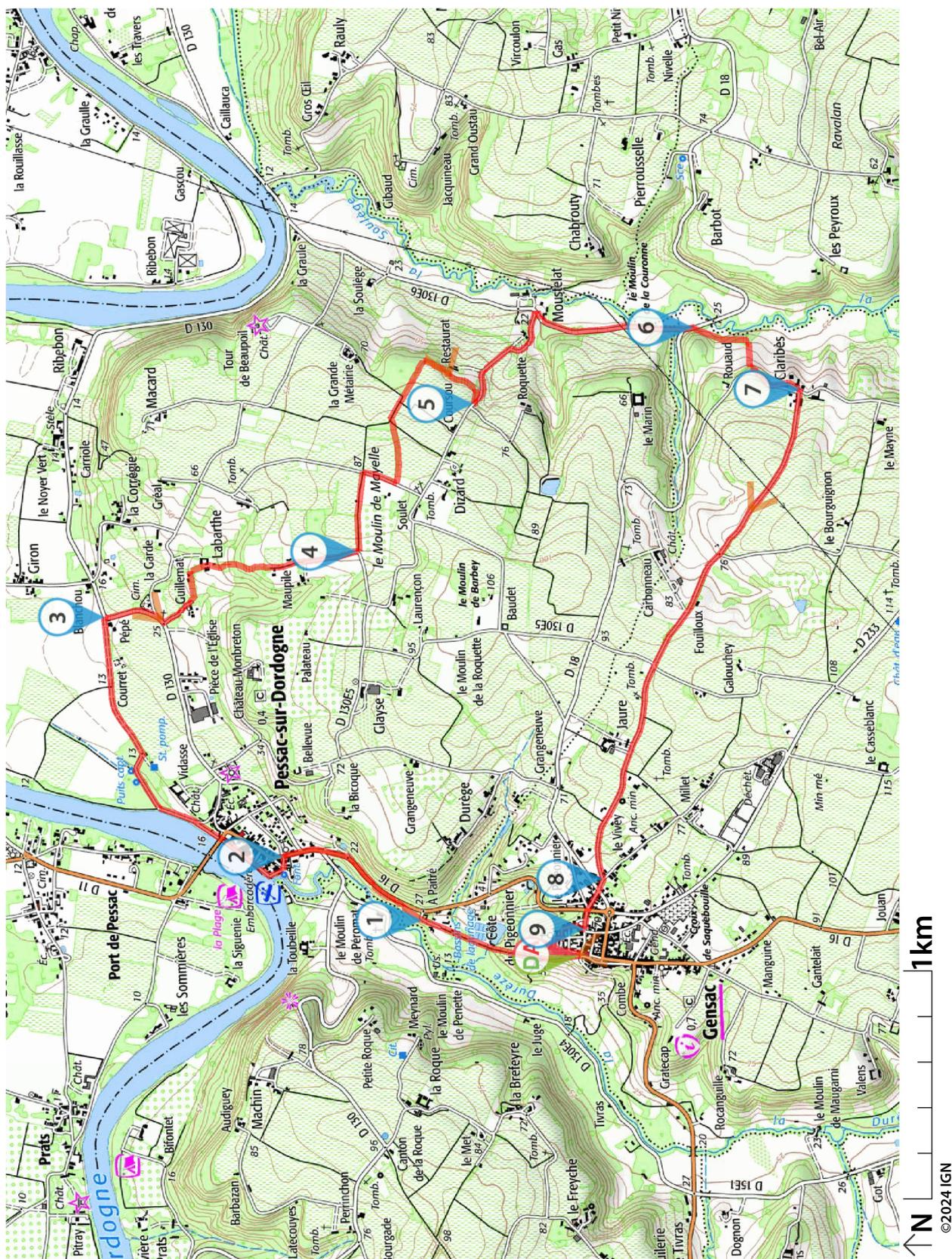
Octobre à Mai : le lundi de 9h30 à 12h30, du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-56106367/>

**En savoir plus :** *Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE*

*Email : [contact@tourisme-castillonpujols.fr](mailto:contact@tourisme-castillonpujols.fr) - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>*

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**